

# Les ateliers de la comptabilité #6



**HEG Arc, Neuchâtel**  
**Lundi 9 septembre 2019 - 08h45 à 12h20**

En partenariat avec:



FIDUCIAIRE | SUISSE  
Section des cantons de Neuchâtel,  
Jura et Berne romand



**EXPERT  
SUISSE**  
Association suisse des experts en  
audit, fiscalité et fiduciaire  
Ordre Neuchâtelois et Jurassien

**careerplus**  
sur mesure, sans mesure

## Public cible

Comptables et responsables financiers expérimenté-e-s en entreprise ou en fiduciaire, auditeurs et auditrices expérimenté-e-s.

## Concept / Description des « Ateliers en comptabilité »

Dans la série de séminaires « Les ateliers de la comptabilité », les intervenant-e-s abordent, par des cas et par l'échange, diverses situations spécifiques et riches d'enseignement par demi-journée. Nous voici déjà à la 6<sup>e</sup> édition avec de nouveaux thèmes et problématiques comptables complexes, toujours dans le cadre des PME et toujours selon le Code des obligations.

Pourquoi thématiser des situations comptables complexes ? Simplement car le droit comptable suisse est merveilleux ! Concis, basé sur des principes à interpréter (et non pas sur des règles précises), ouvert, flexible – très suisse en somme – notre droit comptable n'est cependant pas si simple d'application. Trouve-t-on dans ce droit les réponses à chaque situation complexe ? Non ! Et pourtant les situations complexes existent.

## Objectifs de la demi-journée / Méthodes de présentation

Cette année, nous allons toucher à des questions complexes liées aux cryptomonnaies ainsi qu'à ce bel outil qu'est la réserve de cotisations de l'employeur. Dans la suite de l'an dernier, nous traiterons différentes questions choisies tirées de notre bible, c'est-à-dire du Manuel suisse d'audit. Nous mettrons en évidence les différences essentielles entre notre droit comptable et le meilleur des référentiels dit de l'image fidèle : Swiss GAAP RPC.

Les intervenants vont vous solliciter activement via des cas pratiques afin d'arriver à des propositions de solutions applicables. Cela se fera sur la base de cas sous la forme de discussion, d'échange, de questionnements et en se raccrochant aux dispositions légales applicables, à l'expérience et au pragmatisme naturel des intervenants.

## Thèmes de la demi-journée

- CO-RPC : valeur utile, valeur de remplacement, engagement de prévoyance, leasings, présentation
- Cryptos : inscription au bilan, évaluation, existence, présentation
- Réserves de cotisations de l'employeur : inscription au bilan, droit et obligations, réserves latentes
- Nouveau pot-pourri de questions techniques tirées du MSA

## Programme

08h30 - 08h45	Accueil
08h45 - 08h50	Introduction <a href="#">Benjamin Chapuis</a>
08h50 - 09h50	Questions choisies tirées du MSA Tome « Tenue de la comptabilité et présentation des comptes » <a href="#">Benjamin Chapuis</a>
09h50 - 10h15	Droit comptable vs. Swiss GAAP RPC <a href="#">Pauline Pauli</a>
10h15 - 10h45	Pause-café
10h45 - 11h20	Droit comptable vs. Swiss GAAP RPC (suite) <a href="#">Pauline Pauli</a>
11h20 - 12h20	Bitcoin, ICO et réserves de cotisations de l'employeur <a href="#">Serge Clément</a>
12h20	Fin du séminaire

*Pause-café offerte par UBS*

## Intervenant-e-s

Benjamin Chapuis, Expert-comptable diplômé, Prof. Haute école de gestion Arc, Neuchâtel

Serge Clément, Expert-comptable diplômé, Associate Partner, EY, Lausanne

Pauline Pauli, Experte-comptable diplômée, Fiduciaire Horlogère Suisse, Bienne

## Lieu et accès

### Lieu

HEG - Haute école de gestion Arc  
Campus Arc 1  
Espace de l'Europe 21  
2000 Neuchâtel

### Accès

Les places de parc à proximité immédiate de Campus Arc 1 sont limitées (stationnement payant au P+R2). Nous vous conseillons de privilégier les transports publics.

Notre bâtiment Campus Arc 1 se situe à 500m à l'est de la gare de Neuchâtel

Arrêt de bus : Gare / Blaise Cendrars

### Inscription

Délai : vendredi 30 août 2019  
En ligne sur: [www.ig.he-arc.ch/AteliersCompta6](http://www.ig.he-arc.ch/AteliersCompta6)

### Finance d'inscription

CHF 200.- pour la demi-journée (documentation et pause-café comprises).  
L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

### Responsable du séminaire

Benjamin Chapuis, Prof. Haute école de gestion Arc

### Organisation/ Contact

Fabienne Schader  
E-mail : [fabienne.schader@he-arc.ch](mailto:fabienne.schader@he-arc.ch)  
Tél : +41 32 930 20 15  
HEG - Haute école de gestion Arc  
Espace de l'Europe 21 – 2000 Neuchâtel  
[www.heg-arc.ch](http://www.heg-arc.ch)